

Assemblée générale ordinaire

Association du Corps intermédiaire de la Faculté des Sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne (ACISSL)

Jeudi 26 octobre 2023, 15h

Géopolis, salle 2227

Procès-verbal de l'Assemblée générale

Présent·es : Émilie Martini (ISS), Maia Müller (IEP), Paul Turberg (IEP), Kevin Rosianu (ISSUL), Matthieu Thomas (ISS), Eric Terrier (ISSUL), Flavia Keller (IEP), Loïc, Daniela Cerqui (ISS).

Procès-verbal : Kevin Rosianu et Maia Müller

1. Validation de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est validé à l'unanimité.

2. Validation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (PV ci-joint).

Le procès-verbal est validé à l'unanimité.

3. Élection du président de l'assemblée

Paul Turberg est élu comme président de l'assemblée.

4. Bilan d'activité 2022-2023 de l'ACISSL

Paul présente le bilan d'activité de l'année 2022-2023.

1. Le recrutement pour les commissions de nomination pour les postes de professeur.e.s a été une activité qui a pris beaucoup de temps. Il souligne le rush dans lequel les élections ont dû être organisées notamment en début d'année avec 9 nominations à organiser. Il insiste sur le besoin d'avoir le temps d'organiser les élections et de donner le temps aux électeur.ice.s de prendre connaissance des candidatures. Le fait que le décanat ait prévenu tard a été un facteur aggravant, l'organisation a été très compliquée et les délais ont rendu la présentation des candidat.e.s difficile.

Un membre de la commission de planification rappelle que dans cette commission, iels sont au courant des nominations et des commissions qui y sont liées, peut-être qu'il faudrait une meilleure coordination ? Paul rappelle que malgré le fait que l'ACISSL ait été au courant des prochains renouvellement, le retard s'est davantage situé au niveau du décanat qui a mis du temps avant d'officialiser la nomination. Mais optimiser la communication reste un objectif vers lequel tendre.

2. Suivi de la mise en place de la prolongation des contrats en cas de force majeur. Il explique le passage de la prise en charge par la Direction au Décanat, ce qui explique les retards. Il souligne que l'ACISSL et ACIDUL sont restés attentifs au bon renouvellement des contrats. Il fait remarquer que pour les personnes en procédure de prolongation, il est impératif de ne pas soutenir sa thèse avant la fin de la prolongation pour éviter un refus ou un raccourcissement de la prolongation. Émilie insiste sur le fait qu'il y ait eu un retour en arrière quant aux modalités de prolongation (comme qu'il faille avoir l'aval du Directeur de thèse ou qu'il faille donner davantage de justifications).

Émilie rappelle le problème lié aux cumuls des prolongations pour les femmes du fait de potentiels congés maternité. Elle rappelle qu'en principe le Décanat devrait accepter le cumul des deux prolongations, mais cela a été présenté comme une dérogation. Le décanat s'est désormais engagé à ce que le cas de force majeure soit indépendant des questions de congé maladie ou maternité.

3. Rencontre de l'ACISSL avec le décanat

- a. La rencontre a surtout porté sur notre droit à organiser des élections pour choisir nos représentant.e.s. Paul rappelle les attentes du décanat qui sont qu'on leur propose des noms sur lesquels elleux tranchent. Il souligne les critères du Décanat qui sont principalement focalisés sur la capacité des représentant.e.s à comprendre les politiques facultaires et de relève plus que leurs compétences en lien avec le poste. Pour tempérer les demandes du décanat, l'ACISSL demande désormais aux candidat.e.s de donner une brève description de leurs motivations. Paul rappelle qu'il est important que même les collaborateur.trice.s en début de contrat puissent participer à la politique facultaire et qu'une formation sur ces enjeux serait nécessaire. Il souligne que la question de la compétence dépend aussi du Décanat, pour permettre surtout aux nouveaux de rejoindre des commissions et autres instances, car ça fait partie du cahier des charges. Il existe une journée d'information organisée par le Décanat mais c'est la semaine de la rentrée. Le Décanat a reconnu que c'était un vrai point sur lequel se pencher.
- b. Optimisation des espaces à Géopolis. Paul informe de la nouvelle organisation en open-space de FORS, et que le Décanat souhaite s'en inspirer. Il informe de la composition du groupe de travail sur cette question qui ne comprend aucun membre du CI. Matthieu rappelle que le SSP s'est positionné contre ces aménagements, mais sans pouvoir participer aux discussions. Il rajoute le système de casier et du clean-desk en place à FORS. Rien n'est concrètement prévu, mais affaire à suivre.

4. Rencontre ACISSL – ACIDUL : discussions autour des collaborations qui touchaient en particulier la question de la prolongation des contrats. Il rappelle que l'ACISSL a également participé à une discussion avec l'ensemble des associations du CI de l'UNIL. Plusieurs sujets ont été abordés tels les niveaux des bourses d'étude pour les boursier.e.s de la confédération, le financement pour du matériel ou encore les prolongations et les pourcentages de contrats (en SSP, les assistant.e.s sont engagé.e.s en moyennes à 98%, en théologie le taux d'engagement est de 60% - pour un travail effectif à 100%). Il rappelle quand dans le cas des bourses d'étude, la mobilisation a permis d'augmenter de 1200 CHF

les bourses (qui n'étaient que de 1800 CHF par mois au départ) financé par la Direction de l'UNIL. Ces rencontres inter associatives ont lieu deux fois par semestre et permettent aussi de réaliser que ce n'est pas pareil dans toutes les facultés, et qu'il est important de se battre pour les acquis.

5. Soutien de l'ACISSL à la campagne d'ACIDUL et du SSP contre la précarité des doctorant.e.s et notamment pour combler les écarts de salaires en doctorant.es FNS et assistant.e. Il explique que la pétition demandait à la Confédération d'augmenter le financement. La Direction de l'UNIL s'est montrée soutenante. Les réactions politiques devraient venir dans les semaines à venir.
6. Soutien des cas particulier de l'ACISSL. Matthieu explique que l'ACISSL est là pour le soutien et l'orientation des membres du CI en cas de problème.
7. Café scientifique : une conférence du Prof. Sébastien Chauvin sur le « privilège masculin au travail » organisé le 17 novembre 2022. L'événement avait bien fonctionné, même des membres du bureau de l'égalité du canton de Vaud s'étaient déplacé.e.s. Rappelle que tout membre du CI peut proposer quelque chose.
8. Participation d'une membre du comité de l'ACISSL à la commission de la relève de l'UNIL et au groupe de travail pour réfléchir à ces questions. C'est aussi une façon d'être proactif et d'engager le discours avec le décanat.

5. Rapport des commissions

Commission de planification de la faculté (Loïc Riom) :

Loïc souligne qu'il y a encore beaucoup de postes de PAT (professionnelle en titularisation conditionnelle). Des réflexions sont en cours pour savoir s'il fait encore sens d'ouvrir des postes en PAT (mis à part l'aspect économique). Il souligne que la politique de la relève n'est en fait pas présente dans la commission, que les postes ouverts ne sont pas alignés avec les profils des personnes que l'on forme.

Il est souligné par une personne qu'avoir des membres externe (ici de Genève) qui viennent donner leur avis dans la commission de planification est pour elle un conflit d'intérêt.

Le représentant de la commission souligne que c'est une pratique inscrite dans le règlement.

Les représentant.e.s organisent à chaque fois une séance de préparation à laquelle tout le CI est convié.

Commission facultaire de promotion :

Nous n'y avons pas de représentant.es, personne ne sait vraiment pourquoi.

Commission d'admission sur dossier (Roberta Antonini Philippe, absente, mais avec une communication)

Ma participation à la Commission d'admission sur dossier a été validée lors du Conseil de Faculté du 15 juin 2022, j'ai participé pour la première fois à une séance de la commission le 21.06.2023, 9 dossiers ont été évalués.

En ce qui concerne la procédure, nous avons reçu les dossiers pour analyse et évaluation en amont de la séance. Lors de la séance chaque candidat a bénéficié d'un entretien de 15mn avec l'objectif de vérifier leurs motivations, les connaissances acquises (savoirs), les expériences professionnelles correspondant au projet d'études, ainsi que la justesse de leur choix. Mais également afin de leur donner les informations complémentaires sur le fonctionnement universitaire de façon plus globale.

Le comité a ainsi émis les préavis d'acceptation ou de refus des candidatures avec les explications en lien avec ces choix au décanat. Cette commission est très importante car elle permet d'accompagner et permettre aux candidats et candidates sans maturité de poursuivre leur rêve de se former à l'université. Les parcours de vie sont très diversifiés mais au fond les envies restent les mêmes : commencer des études universitaires afin de s'accomplir personnellement et professionnellement.

Commission de l'enseignement de la faculté (Timo Walter, absent mais avec une communication)

Commission enseignement IP (Chloé Michoud)

Principalement question tourne autour du nombre d'étudiant.es (trop important) à l'IP. On se pose la question d'un nombre maximum, tout le monde n'est pas d'accord sur la mise en place du barème (numerus clausus), il n'y a aucun avis unanime. Chloé explique que les Universités doivent se coordonner si oui ou non instaurer un barème, du fait qu'un barème dans une seule université risquerait de déverser des étudiant.es dans les autres Universités. Il est parfois suggéré d'utiliser l'échelle fédérale (qui est plus stricte) pour saquer à certains cours les premières années pour faire le tri. Mais tout le monde n'est pas d'accord là non plus.

Il en découle du problème de la charge de travail lié à l'encadrement des mémoires qui retombe sur les doctorant.es et les premières assistant.es. Les profs prennent la responsabilité de la supervision, mais ils la déléguent aux assistant.e.s et en particulier aux premier.e.s assistant.e.s La proposition est d'engager les premiers assistant à 20% comme chargé de cours, qui comprendrait le suivi des mémoires.

Il est souligné que les cahiers des charges des premiers assistants ne comprennent pas la possibilité d'être responsable d'un cours, malgré le fait qu'ils ont des charges de cours ou de supervision de cours. Du coup, il est impossible de les valoriser dans le CV car pas officiel, et pose problème pour les candidatures. Bien qu'il s'agisse d'un poste de la relève, qui devrait former à la suite, on finit par ne pas pouvoir déclarer ses activités et donc ne pas remplir les critères pour le poste suivant, ce qui est absurde.

Commission de l'enseignement en sciences sociales (Emilie Martini).

Il y a aussi eu les discussions autour des enseignements CIVIS, la question de l'attribution des crédits, des enjeux de l'enseignement en ligne. Elle perçoit le CIVIS comme une version réduite d'un Erasmus. Il s'agissait néanmoins seulement de discussions, aucune décision n'a été prise. Elle

parle de la proposition de faire des examens sans papier, donc seulement avec ordinateur, qui pourrait prendre la forme de QCM. L'avis de la CE de l'ISS était mitigé, à l'ISS il y a peu de demande d'examen sur papier. L'un des arguments pour est de réduire le temps de correction des examens. Mais l'intérêt de la CE de l'ISS reste assez nul.

Chloé rajoute la question de la surveillance qui sera plus importante dans le cas d'examens sans papier.

Cela mène vers la question des ressources à dispo dans les instituts, il s'agirait de faire une étude pour les connaître, du fait qu'il y a de plus en plus d'étudiant.es, est-ce que les ressources suivent ? Est-ce qu'il y a assez d'encadrement ?

Premières discussions à propos de Chat GPT, comment penser les évaluations ? Doit-il y avoir des directives quant à ça ?

Commission de l'enseignement en science politique (Tamara Constantin et Lysiane Adamini)

Absente, RAS

Commission de l'enseignement de la filière de sciences du sport (Tom Citherlet + Bastien Krumm)

Mêmes discussions autour de CIVIS, ChatGPT, et des examens en ligne... Il souligne les problèmes liés aux camps des pratiques sportives car le groupe chargé de l'organisation a démissionné. Disparitions du master en sciences sociales (plus assez d'étudiant.es), apparition du master en sport international (dû au fait qu'il y a eu une explosion du nombre d'étudiant.es dans le master en gestion/management du sport). Discussion sur l'acceptation des étudiant.es en médecine (avec des équivalences à trouver).

Commission des examens (Jean-Marie Le Goff, absent avec une communication)

Commission de recours (Caroline Brazier, absente mais avec communication)

La commission de recours s'est réunie 3x cette année et a traité un nombre de dossiers qui se situent dans la moyenne des années précédentes. En raison de la confidentialité de cette commission, il n'est pas possible de fournir un rapport détaillé. Le déroulement de ces réunions est conforme aux dispositions établies. Les situations sont extrêmement variées et touchent tous les instituts. Il pourrait être important de souligner 3 points :

- Il semble qu'il y ait moins de situations d'échec définitif en Master à la suite de corequis de Bachelor échoués. Ces situations dramatiques se produisaient lorsque les étudiant.e.s avaient un programme Bachelor d'une autre université et que la faculté les a inscrit.e.s conditionnellement en master, sous réserve de la réussite à 4,0 de quelques enseignements de Bachelor, sans possibilité de les mettre en crédits négatifs. Les informations semblent mieux circuler autour de ces spécificités et nous pouvons nous en réjouir, car elles étaient souvent mal comprises des étudiant.e.s internationaux qui échouaient définitivement sur 3 crédits de Bachelor alors que tout le master était validé et que le mémoire se finalisait.
- Il me paraît pertinent d'encourager tout nouveaux-elles collègues du CI amené.e à concevoir des évaluations de travaux/examens d'étudiant.e.s à vérifier auprès du secrétariat que leurs dispositions d'évaluation sont conformes aux règlements de la faculté.

- Il me paraît pertinent de réitérer certaines informations aux étudiant.e.s au début des cours. Si les étudiant.e.s rencontrent des cumuls d'enjeux importants (santé, deuil, drame, problèmes divers) qui mettent en péril la réussite de leur session, il est plus judicieux de prendre contact avec leur conseiller.ère aux études avant de passer les examens pour demander des retraits admis.

Commission de Validation des Acquis de l'Expérience (Cécile Péchu, pas là, mais rien à signaler car pas de rencontre)

Commission interdisciplinaire d'éthique SSP (Luca Chiapperino, absent mais avec communication)

Commission de la recherche (Daniela Cerqui)

Réflexions autour de la valorisation et validation des recherches dites alternatives, par exemple celles qui ne sont pas publiées dans des grandes revues. Mais elle souligne que dans la commission de nomination dont elle fait partie, ces tentatives de valorisation ne sont pas du tout prises en compte (→ ils ne mettent l'accent que sur la recherche traditionnelle). Affaire à suivre.

Conseil de faculté (Emilie Martini)

Le CI a critiqué le fait que la CCP soit composée exclusivement de PO. C'est la CCP qui valide les dossiers et qui les fait passer à la commission facultaire de promotion. Est-ce qu'il y a des quotas (par exemple pour le genre ?) ; que faire quand plus de dossiers bons que de postes disponibles ? Quand le CI a redemandé qu'un représentant du CI soit dans le CCP, cela a été refusé.

Le CI a demandé quelles sont les mesures réelles mises en place face à l'augmentation des effectifs. Il existe trois pistes : captation ; dédoublement des profs ; dédoublement des salles. Pas de plan de construction de nouveaux bâtiments.

Résultats des travaux de la cellule de transition écologique : l'UNIL émet 20% trop de gaz à effet de serre. Les participant.e.s s'opposent donc à la création de bâtiments et préconisent diminution de l'avion et élimination des bureaux et places de travail individuelles.

Donc attention au lien entre conditions de travail, et transition écologique, qui risque d'être un point compliqué à négocier.

6. Élection du comité 2023-2024.

Emilie Martini ; Paul Turberg ; Matthieu Thomas ; Lucie Hémeury se représentent

Maia Müller ; Eric Terrier ; Chloé Michoud ; Flavia Keller se présentent

Kevin Rosianu démissionne

Le comité est élu en bloc.

7. Divers.

Quelles lignes directrices seront les nôtres cette prochaine année ? Sur quels sujets pourrions-nous travailler ?

- Question des dégradations de travail, de la recherche et de l'enseignement. Cette question rejoint les problèmes liés à l'enseignement à distance, aux sureffectifs, au manque d'encadrement, aux open-space, aux problèmes des bureaux et places de travail. Émilie souligne les dissensions avec le corps étudiantin sur la question de l'enseignement à distance et de la captation des cours. Attention particulière à la question du harcèlement. Certains membres du comité étaient dans les commissions concernées, d'autres ont aidé à mettre en place les nouvelles procédures, l'ACISSL a également eu à accompagner certains cas. On reste attentif à la nouvelle procédure et à l'évaluation de son efficacité.
- Question de l'engagement politique du CI : on constate un manque d'investissement du CI au niveau politique, on souhaite comprendre quels sont les enjeux et chercher à redynamiser la politisation du CI. C'est fondamental pour avoir une légitimité politique.
- Une personne souligne la question de la précarisation sous couvert de durabilité. Comment faire pour en protéger le corps intermédiaire ?